



Rien pour dédommager le télétravail à Ebra. Le Crédit mutuel proche de la faillite ?

Les salariés des neuf journaux du groupe Ebra, appartenant au Crédit Mutuel - *Le Dauphiné libéré*, *Le Progrès*, *L'Est républicain*, *L'Alsace*, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, *Le Bien public*, *Le Journal de Saône-et-Loire*, *Le Républicain lorrain*, *Vosges Matin* - peuvent désormais officiellement télétravailler.

Un accord sur la « qualité de vie au travail », signé en décembre dernier, permet aux salariés de travailler à domicile jusqu'à deux jours par semaine.

En revanche, la direction du groupe Ebra ne versera pas d'indemnité pour les frais d'utilisation des locaux privés des salariés. Pas même au niveau du minimum déductible des impôts prévu par l'Urssaf !

De quoi s'interroger : la banque mutualiste à laquelle appartiennent ces journaux aux contenus mutualisés serait-elle à court de liquidités ?

Pourtant, ce poids lourd de la presse régionale a bien de l'argent pour acquérir le groupe Humanoid, qui rassemble deux médias spécialistes du numérique, FrAndroid et Numerama, et le féminin *Madmoizelle* ! Une opération d'un montant situé entre 40 et 60 millions d'euros, selon *Le Figaro* et l'AFP. Le groupe Ebra revendique plus de 800 000 exemplaires vendus quotidiennement.

« L'arrivée d'Humanoid au sein d'Ebra s'inscrit dans notre volonté d'accélérer le développement de nos revenus digitaux et d'élargir nos audiences au travers de nouveaux lecteurs et de nouvelles thématiques », a déclaré le président d'Ebra, Philippe Carli.

La mise à disposition par les journalistes de leur domicile pour l'exercice de leur profession doit être dédommée, selon l'article 53 de la Convention collective des journalistes. Mais Ebra préfère l'ignorer.

Le groupe réussit à économiser quelques euros, en n'octroyant aucune indemnité aux télétravailleurs tout en diminuant les frais de fonctionnement : pas de doute, Ebra appartient bien à une banque... un Crédit mutuel lui-même en « faillite » organisée de l'écoute des salariés !

Montreuil, le 22 mars 2022.